

CONSEIL MUNICIPAL

Compte-rendu de la séance du 16 décembre 2022

↳ [Ordre du jour](#) ↳ [Procès-verbal](#)

Synhèse :

- ✓ Pas de sujet très clivant pour ce conseil. Considérant que les finances constituent le bras opérationnel de la politique de M. le Maire, politique que nous ne partageons globalement pas, **HTN s'est abstenu sur les délibérations 1 à 12.**



- ✓ La délibération 21 qui concerne la **DSP d'un établissement de plage « Le Petit Bain »** a retenu toute notre attention. **Le groupe HTN a voté CONTRE cette délibération.** En effet, le choix du délégataire n'a pas été réellement possible puisqu'il n'y avait qu'un seul et unique candidat (l'occupant actuel) pour cette DSP. Les conditions de publications pourraient être la raison de cette absence de mise en concurrence. HTN a pointé également des incohérences dans la comptabilité de la société « Le Petit Bain » ([intervention de Martine Agosta](#)).



- ✓ Sur la délibération 23 qui concerne le renouvellement du centre urbain, HTN est une nouvelle fois revenu sur la frénésie de constructions du Maire et l'impact négatif qu'elles ont sur le commerce et la circulation ([intervention de Jean-David Marion](#)).

- ✓ HTN est intervenu sur le financement du CCAS qui au vu du contexte économique et social devrait voir sa dotation améliorée. ([intervention de Geneviève Burki](#)).



HTN HYERES TOUT NATURELLEMENT

Hôtel de ville
12, Avenue Joseph Clotis
BP 709 - 83412 HYERES CEDEX

Conseillers Municipaux :

Karine Tropini – Eric Martin – Martine Agosta – Jean-David Marion – Geneviève Burki